

service des Pauvres. Dans la suite il s'y joignit des Chevaliers & des Nobles, qui crurent devoir prendre aussi les armes pour la défense de la Terre-Sainte. Cette dévotion s'étant donc renouvelée à l'occasion de l'Hôpital dressé dans le camp, on résolut de former un troisième Ordre Militaire, à l'imitation des Templiers & des Hospitaliers de Saint Jean. Le dessein fut approuvé par le Patriarche, les Archevêques de Nazaret, de Tyr & de Césarée, & par les Evêques d'Acre & de Bethléem, par les Maîtres du Temple & de l'Hôpital de S. Jean, par le Roi Henri de Jérusalem, & les autres Seigneurs du pais. Le Pape Célestin III confirma par une Bulle de 1192 ce nouvel Ordre, qui fut nommé l'Ordre des Chevaliers Teutoniques de la Maison de Sainte Marie de Jérusalem. Leur habit étoit un manteau blanc sur lequel il y avoit une croix noire. Le Pape leur donna les mêmes privilèges qu'avoient les Templiers & les Hospitaliers de S. Jean.

P. 31. l. 29. *lis.* retirèrent. p. 35. l. 29. *lis.* fortit. p. 36. l. 30. *lis.* lui même p. 39. l. 20. après publiquement *mettez deux points.* p. 42. l. 2. après trois ans *mettez un point.* p. 62. l. 18 & 19. *lis.* imposer. p. 77. l. 21. *lis.* après. p. 80. au sommaire III. *lis.* rétablit. p. 81. l. 26 & 27. *lis.* dignité. p. 88. au sommaire XI. *lis.* éducation. p. 90. l. 8. après ardeur, ôtez la virgule. p. 97. l. 33. *lis.* leurs. p. 104. l. 25. *lis.* résoudre. p. 120. l. 22. après dit-il, *mettez une virgule.* p. 122. l. 14. *lis.* par. p. 123. l. 1. *lis.* soulagement. *ibid.* l. 13. après nourriture *mettez deux points.* p. 131. l. 32. *lis.* 1137. p. 133. l. 31. *lis.* subtilisoient. p. 134. l. 34. *lis.* de Luques. p. 135. l. 35. *lis.* choses. p. 138. l. dern. *lis.* simplement. p. 140. l. 21. *lis.* Ouvrages p. 142. l. 27. *lis.* ont passé. p. 145. l. 26. *lis.* Champeaux. p. 150. l. 3. 4. *lis.* troisième. p. 152. l. 1. après Flore ôtez la virgule. p. 155. l. 36. *lis.* d'Afrique. p. 158. *lis.* Article XII. & de même au titre courant jusqu'à la fin de l'Article. p. 159. l. 25. après prébende *mettez deux points.* *ibid.* l. 26. après serviettes ôtez le point & la virgule. p. 164. l. 26. *lisez* II. p. 175. l. 25. *lis.* avec une partie. p. 179. l. 18. *lis.* Clercs. p. 184. *lis.* Article XIII. & de même au titre courant jusqu'à la fin de l'Article. p. 185. l. 9. *lis.* qui. p. 189. l. 23. *lis.* qu'il y eût. p. 191. l. 30. enrichi, *lis.* enchéri. p. 199. l. 12. *lis.* certains. p. 204. l. 18. apprend, *lis.* apprendra. *ibid.* l. 20. *lis.* s'exprimoit ainsi. p. 205. l. dern. *lis.* dégénérèrent. p. 209. l. 30. après raisonnement *mettez un point.* p. 211. l. 4. *lis.* première. *ibid.* l. 27. *lis.* voioient.

p. 2.
l. 2.
lis.
Mor.
lis.
mair.
au son.
p. 27.
au son.
lis. C.
conne.
l. 7. l.
suite n.
lis. été.
Contra.
p. 376.
p. 383.
l. 1. tr.
deux po.
reussem.
soustrai.
Chaire.
p. 411.
lis. Cite.
prieres,
la fin du
mandoié.
p. 425. l.
34. lettr.
p. 457. l.
p. 464. l.
l. 30. *lis.*
lis. m'app.
p. 501. l.
p. 508. l.
p. 518. l.
9. *lis.* aus.
lis. si. p. 5.
rendre. p.
Deux ans.
ibid. l. 16.
l. 26. un, l.
l. 33. *lis.* c.